



Fédération des établissements
d'enseignement privés

Savoir réussir

Pour diffusion immédiate

La Fédération des établissements d'enseignement privés accueille favorablement la volonté du gouvernement de revoir le cours d'Éthique et culture religieuse

Montréal, 10 janvier 2020 – La Fédération des établissements d'enseignement privés accueille favorablement la volonté du gouvernement de revoir le cours d'Éthique et culture religieuse et participera activement aux consultations à ce sujet en février. La Fédération offre son soutien au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour l'implantation du nouveau programme en 2021-2022 sur une base de projet-pilote et en 2022-2023 dans toutes les écoles privées. La Fédération croit que la révision de ce cours permettra d'enrichir la formation des jeunes du primaire et du secondaire.

« Nous sommes heureux que la décision ait été prise de modifier ce cours, et non de l'abolir. En effet, il est primordial que l'école offre aux jeunes un espace de réflexion et de discussion sur l'éthique, la sexualité, l'écoresponsabilité, la citoyenneté numérique, l'éducation juridique et les grands enjeux sociaux, » explique M. David Bowles, président de la Fédération. « Nous considérons que la révision est pertinente afin d'enrichir les contenus et les rendre plus intéressants et enrichissants pour les élèves. »

La Fédération tient à rappeler au gouvernement l'importance de mettre en œuvre les conditions gagnantes pour que la modification du cours se fasse de façon adéquate :

- veiller à ce que les contenus soient disponibles le printemps précédant l'implantation du cours;
- offrir aux enseignants des formations sur les objectifs du cours et les nouveaux contenus au printemps précédant l'implantation;
- assurer l'arrimage avec les facultés d'éducation des universités pour que les futurs enseignants soient bien préparés à l'enseignement de ces nouveaux contenus.

Rappelons que les écoles privées ont l'obligation d'enseigner le Programme de formation de l'école québécoise, y compris le cours d'Éthique et culture religieuse. Indépendamment des changements apportés à ce cours, les parents qui le désirent peuvent opter pour une école privée qui offre en plus des cours de religion puisque quelques écoles privées québécoises offrent de tels cours.

À propos de la Fédération des établissements d'enseignement privés

La Fédération est un organisme à but non lucratif qui regroupe près de 200 établissements autonomes fréquentés par quelque 116 000 élèves répartis sur le territoire québécois. Les membres de la Fédération sont dans la très grande majorité des organismes à but non lucratif et certaines sont des coopératives de parents ou de travailleurs. Ces écoles offrent des services aux élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire dans les secteurs de la formation générale et professionnelle et de l'adaptation scolaire. La Fédération est un centre de services pour ces écoles. Elle offre un vaste choix de formations au personnel des écoles, des services-conseils et des services d'achats groupés. Pour en savoir plus, consultez les sites :

[Les différents visages de l'enseignement privé](#)

<https://ecolespriveesquebec.ca/>

www.feep.qc.ca

Pour information et demande d'entrevue

Geneviève Beauvais

Tél. 514 381-8891, poste 238

beauvaisg@feep.qc.ca

Twitter : @LaFeep